

COMMUNIQUE PRESSE

Siège social

10 rue de l'île mystérieuse
BOVES - CS 30725
80332 LONGUEAU CEDEX
Tél : 03 22 33 86 86

S.A. au cap. de 1 307 072 €
RCS B 927 220 475
SIRET 927 220 475 00069
APE 4299 Z

Direction Générale

21 bis rue Jeanne Maillotte
CS 11296
59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 57 93 07

contact@saferhdf.fr
www.saferhautsdefrance.fr

VOTRE CONTACT

Priscilla MERLOT
Chargée de communication
06 38 21 09 28
03 75 00 07 21
p.merlot@saferhdf.fr

La Safer, pour s'installer (aussi) hors cadre familial

La Safer Hauts de France était partenaire de la journée installation organisée cette semaine par 3 étudiants de l'Institut de Genech.

L'occasion de démontrer le caractère indispensable d'un bon accompagnement pour tout porteur de projet, qu'il soit issu du milieu agricole ou non.

Mercredi 1^{er} février dernier, l'installation hors cadre familial était mise à l'honneur à l'institut de Genech. En effet, 3 élèves de BTS ACSE organisaient dans le cadre de leurs études une journée « Instal'& vous » portant sur ce type d'installation. Le BTS ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) est une formation en apprentissage s'adressant aux futurs agriculteurs et conseillers techniques. Paul FERTE, Louis LACHERE et Alexis MORTREUX avaient pour l'occasion invité différents acteurs indispensables lors de la mise en place de tout projet d'installation, dont la Safer Hauts de France.

Démystifier la Safer

La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (Safer) acquiert des biens qu'elle revend ou loue ensuite aux candidats dont le projet répond le mieux aux politiques d'aménagement locales. « *Etant tous les 3 fils d'agriculteurs, nous avons sélectionné les intervenants en fonction de nos connaissances. J'ai sollicité la Safer car j'avais déjà rencontré Florentin KEMPENEERS, conseiller foncier dans le Pas-de-Calais* » raconte Louis LACHERE.

Le matin, une table ronde était organisée sur les opportunités à saisir pour les porteurs de projets en hors cadre familial. La Safer Hauts de France, le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), les Jeunes Agriculteurs, la FDSEA ou encore l'association Terre de Liens étaient présents.

Florentin KEMPENEERS, référent installation et transmission à la Safer Hauts de France, a ainsi sensibilisé les participants au fonctionnement de la Safer. Pierre-Yves BOSTOEN, qui a un projet d'installation sur l'exploitation familiale, témoigne : « *Aujourd'hui s'installer au-dessus de la Loire est vraiment compliqué, surtout financièrement si on n'a pas d'apports familiaux derrière. L'Etat pourrait sûrement aider davantage*

les jeunes en hors cadre familial. Il n'y a plus de prêts bonifiés, les taux sont en perpétuelle augmentation, il faudrait plus d'accompagnement ».

Louis LUTUN, 19 ans, a lui aussi pleinement conscience des difficultés pour s'installer en hors cadre familial avec un projet viable économiquement. Il confie : « *je ne connaissais le parcours à l'installation que dans sa globalité. Le PAIT, par exemple, m'était complètement inconnu. Et je connaissais la Safer mais j'ignorais comment fonctionnait le droit de préemption* ».

L'analyse des dossiers en Comité technique

Différents cas pratiques ont été proposés par la Safer Hauts de France durant l'après-midi, pour que les jeunes comprennent mieux le déroulé des Comités techniques. Car dès lors qu'un candidat hors cadre familial postule auprès de la Safer, le principe reste le même : un conseiller foncier spécialisé sur le secteur va prendre contact avec lui pour connaître ses motivations et l'aider à constituer son dossier. Dossier qui sera examiné au même titre que les candidatures concurrentes lors d'un Comité technique.

Jean-Baptiste MADOUX, chef de service opérationnel du département du Nord à la Safer Hauts de France, rappelle : « *Les membres du comité se réunissent régulièrement pour évaluer les dossiers un à un et émettre un avis. Leurs décisions sont basées sur des critères bien spécifiques, comme l'utilité agricole des terres, la viabilité économique du projet ou encore la conformité avec les politiques foncières en vigueur* ». Les participants, prenant leur rôle très au sérieux, ont pu découvrir les véritables missions de la Safer. Pierre BARABE, 20 ans, confie : « *Habituellement, la Safer, c'est plutôt le grand méchant de l'histoire, et les cas pratiques m'ont permis de comprendre que ce n'est pas la réalité. La Safer permet justement que ce ne soit pas toujours les plus gros, ceux qui ont les moyens, qui récupèrent tout. Elle donne plutôt la priorité à des candidats hors cadre familial ou à des petites ou moyennes structures* ».

La journée, qui a rassemblé environ 80 élèves de l'établissement, fut une réussite. Et la Safer Hauts de France se félicite d'être allée à la rencontre de ces étudiants. Tout porteur de projet peut également participer aux journées du PAIT : les prochaines journées coorganisées par la Safer Hauts de France se tiennent actuellement, les 7 et 14 février. Plus d'informations sur www.saferhautsdefrance.fr

